

Pour lutter contre la fracture numérique...

Maintenir le niveau d'attractivité des territoires et contribuer aux besoins des générations futures, le Département de Vaucluse a fait le choix d'investir dans un programme ambitieux d'accès au Très Haut Débit, basé sur le déploiement de la fibre optique.

Publié le 26 novembre 2015

L'aménagement numérique des territoires : un projet ambitieux du Conseil départemental

La 1^{ère} phase de la réalisation du réseau d'initiative publique «Vaucluse Numérique » est achevée.

Un réseau de communications électroniques de 478 [km <http://prod.vaucluse.fr/acces-pratiques/glossaire/glossaire/km/>](http://prod.vaucluse.fr/acces-pratiques/glossaire/glossaire/km/) de fibre optique a ainsi été construit. L'utilisation et la mutualisation optimum des réseaux existants ont contribué, à financement public constant, à déployer plus de fibre optique et à raccorder davantage de bâtiments publics et d'entreprises.

Aux côtés du Département de Vaucluse, l'Etat (Fonds National d'aménagement et de développement du Territoire), l'Europe (FEDER et FEADER), la Région PACA et les 3 EPCI (la Communauté de communes de l'Enclave des Papes Pays de Grignan, la Communauté de communes Pays d'Apt Pont Julien et la Communauté de communes du Pays Vaison Ventoux) concernées par le déploiement des 10 000 premières prises FTTH (Fiber To The Home) ont contribué au financement public de ce projet.

Le Conseil départemental travaille dorénavant à l'extension de ce réseau THD pour raccorder progressivement les particuliers au très haut débit.

Les études préalables au lancement du 1^{er} plan quinquennal ont démarré en 2015 avec l'objectif de construire 47 430 nouvelles prises FTTH (Fiber To The Home) à l'horizon 2020, selon les objectifs du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Vaucluse. Les cofinancements publics sollicités sont l'Etat (Fonds national pour la Société Numérique), l'Europe (FEDER), la Région PACA et les EPCI.

À terme, le Conseil départemental de Vaucluse vise la couverture en très haut débit de l'ensemble du Département (hors des zones où les investisseurs privés interviennent).

L'aménagement numérique doit aussi être intégré dans les démarches de planification afin de :

- Créer les conditions d'une accélération de la couverture Très Haut Débit du territoire,
- Mettre en œuvre les correctifs aux déséquilibres de cette couverture numérique par une meilleure visibilité et anticipation des infrastructures et réseaux de communications électroniques sur les territoires, urbains ou ruraux,
- Définir les objectifs et les modalités d'une stratégie numérique permettant de préserver les grands équilibres territoriaux avec les outils de planification associés,
- Accompagner cette montée en puissance par des politiques publiques incitatives.

Vaucluse Numérique est le délégataire de service public, filiale d'Axione et de Bouygues Energies & Services, missionné sur ce projet depuis fin 2011, avec l'appui de financements publics. Aménageur du territoire,

Vaucluse Numérique conçoit, construit, exploite et commercialise le réseau public Haut et Très Haut Débit en Fibre Optique. Opérateur d'opérateurs, il met le réseau à disposition de tous les opérateurs et ne vend aucun service en direct aux usagers finaux.

Télécharger la plaquette : [L'aménagement numérique - enjeu d'avenir pour le Vaucluse](#)

Le Conseil départemental ainsi que l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse viennent d'organiser un séminaire

Destiné aux élus des collectivités locales et territoriales ainsi qu'aux techniciens en charge des questions d'urbanisme et de développement économique sur les territoires.

"Lutter contre la marginalisation « digitale », antichambre de la marginalisation « sociale » est un devoir afin de garantir l'égalité territoriale mais aussi l'égalité d'accès des citoyens à la connaissance, à la formation, aux services publics et privés. En disant cela, je pense évidemment tout particulièrement aux personnes âgées, aux personnes isolées, aux jeunes publics issus de familles en difficulté..., mais aussi plus globalement à tous les habitants de zones éloignées, ces populations à dominante rurale comme nous en avons beaucoup en Vaucluse.

Un double objectif se dégage de cette volonté affirmée de déployer le numérique sur notre territoire : tout d'abord garantir la couverture numérique maximale du département, ensuite, garantir l'attractivité du territoire pour les entreprises à travers notamment l'accès au très Haut débit. Vous le savez, les marges financières de nos collectivités se sont énormément resserrées avec la baisse des dotations de l'État".

Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse

Les trois objectifs de ce séminaire :

- Présenter aux élus la question de l'aménagement numérique du territoire à partir d'exemples concrets sur les usages divers développés grâce à l'accès du THD.
- Informer les élus sur l'état d'avancement de la démarche départementale déployée dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique.
- Exposer les enjeux de l'aménagement numérique dans les documents d'urbanisme



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09